

Vie parlementaire

Jean-Louis Masson, député LR : « Macron, c'est la politique du mépris » !

À quinze jours de sa première année de mandat (18 juin 2017, 18 juin 2018), Jean-Louis Masson, député de la troisième circonscription du Var, fait le bilan de son action parlementaire, particulièrement riche et intense, tant en termes d'interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale qu'en termes de questions écrites et de propositions de loi.



Tour d'horizon des derniers sujets d'actualité qui l'ont mobilisés.

La Gazette du Var. La France et son économie sont paralysées depuis bientôt un mois par les grèves, que cela concerne la SNCF ou Air France. Que cela vous inspire-t-il ?

Jean-Louis Masson. Je dirais que c'est révélateur d'un manque de dialogue social entre l'État et les organisations syndicales et politiques françaises. C'est l'expression d'une toute puissance de l'Élysée au mépris de tout ce que représentent les forces humaines (*associations syndicales, par exemple*). Et, par extrapolation, j'inclus une forme de mépris du parlement dont l'illustration a été l'attitude de Jacqueline Gourault, ministre déléguée, qui a laissé éclater sa colère contre les députés.

Commentez-nous cet incident ?

JLM. Nous avons interrogé la ministre à propos d'un plan secret de régularisation massive de plusieurs dizaines de milliers de migrants, plan secret révélé par le journal *Le Monde*, pour savoir

si cela était vrai. Elle a refusé de répondre et j'en tire la conclusion que ce plan secret existe. C'est l'illustration d'un comportement de mépris envers la représentation nationale. Et, je pense que cette attitude de mépris cristallise les colères et contribue amplement à la dégradation du climat social. En effet, ceux et celles qui ont des revendications ne trouvent aucun écho auprès de l'exécutif. Avec une telle attitude, je crains que tout cela ne plonge le pays dans une forme de désordre social bien plus grave.

Quel est votre sentiment après les affrontements du 1er mai dans les rues de Paris, lors des défilés syndicaux ?

JLM. Les manifestations du 1er mai sont plutôt calmes traditionnellement. Mais, le gouvernement a laissé faire plus d'un millier de casseurs qui a pu donné libre court à la violence. Cela m'inspire une chose : L'inaptitude du ministre de l'Intérieur à donner aux forces de l'ordre des instructions claires. De mon point de vue, le professionnalisme des policiers et des gendarmes ne doit pas être mis en cause.

Quant au mouvement de grève à la SNCF, quelle est votre position ?

JLM. À mes yeux, l'exemple de la SNCF est significatif de cette difficulté relationnelle entre l'État et le peuple d'en bas, comme le qualifiait Jean-Pierre Raffarin. Car, au final, le projet du gouvernement pour la SNCF ne règlera rien. Il ne règlera pas la question de l'endettement abyssal, il ne règlera pas la question des lignes secondaires qui sont essentielles pour l'irrigation du territoire et à la circulation dans le pays. Il ne revient pas sur le statut des cheminots déjà recrutés. Et, pourtant, la France est dans les conflits. Nous sommes dans les conflits parce que les salariés et leurs représentants sont traités avec mépris !

Concernant la loi Asile et Immigration, vous dénoncez un texte qui va aggraver l'immigration de masse ?

JLM. Ce projet de loi passe à côté de son objet. Malgré son nom, ce texte ne traite pas l'immigration légale qui représente, pourtant, l'essentiel du flux migratoire vers la France. Chaque année, plus de 200 000 nouveaux étrangers reçoivent le plus officiellement du monde des titres de séjour. En 2017, un chiffre record de 262 000 a même été atteint. Mais de cela, il ne sera pas question dans la discussion de cette loi. Les mesures proposées additionnent des ajustements techniques, parfois contradictoires, qui ne donnent aucune lisibilité à la philosophie du texte. Non, celui-ci ne permettra aucune maîtrise de l'immigration, les françaises et les français doivent le savoir.

La responsabilité eut été de se demander si la France doit continuer à accueillir, tous les ans, l'équivalent de la population du département des Ardennes, du Jura ou de la Guyane.

Pourtant, le Président Macron ne se désintéresse pas du sujet puisqu'il a indiqué lors de son interview télévisé sur BFM TV :

« *Nous sommes face à un phénomène migratoire inédit et qui va durer* ». Comment peut-on dresser un tel constat sans en tirer des décisions en termes d'actions publiques.

Mais peut-être, faut-il attendre d'être « *submergé* », pour reprendre le mot utilisé par le ministre d'état, pour se décider à définir une politique qui ait du sens pour maîtriser l'immigration dans notre pays.

Non, je vous le dis, je l'affirme même, ce texte est un texte d'affichage. Il ne freinera pas l'immigration dans notre pays, pire il l'accroîtra. Le gouvernement ne pourra pas berner impunément les françaises et les français. Le moment venu, ils s'en rendront compte et ils le jugeront.

Le 28 mai, l'Assemblée Nationale a entamé les débats sur la future loi Habitat et Social, dite loi ELAN. Que pensez-vous des conséquences de ce texte s'il était adopté en l'état ?

JLM. Cette loi va avoir des conséquences extrêmement graves sur la pérennité des offices HLM. Elle consiste, notamment, à supprimer l'APL (Aide Personnalisée au Logement), actuellement

versée par la CAF et d'imposer, en parallèle, aux bailleurs sociaux de baisser les loyers ! Or, cette décision va compliquer, terriblement, l'équilibre financier des offices HLM dont, souvent, la situation est déjà fragile. La conséquence de cette loi va être la mise en difficulté financière et probablement une incapacité à pouvoir financer l'entretien et la rénovation des logements existants. Ce que je redoute, c'est la disparition, à terme, d'une grande partie des offices HLM, qui seraient rachetés par de grands groupes immobiliers, alors qu'il y a tant de familles qui sont en attente d'un logement.

Quel pourrait être l'avenir de ces logements, à votre avis ?

JLM. De manière subversive, le gouvernement a la volonté de faire fusionner les offices HLM et pour les plus faibles de les faire racheter par de grands groupes qui pourront, vraisemblablement, acquérir à bas prix des résidences et du foncier. Mais, pour en faire quoi demain ?

Ma préoccupation, c'est de me demander, si demain, dans un avenir proche, il existera toujours un habitat accessible à tous ou s'il est question de revenir à ces cités dégradées qui sont à l'origine des dérives dans ce qu'on nomme encore des quartiers prioritaires.

La France compte 70 000 personnes incarcérées en prison. C'est le chiffre le plus important depuis 1945. Comment en est-on arrivé là ?

JLM. Effectivement, ce chiffre n'a jamais été aussi haut en France. Le président Macron a renoncé à créer les 15 000 places de prison figurant, pourtant, dans l'examen du projet de loi des finances 2018.

Le risque aujourd'hui, c'est de ne plus avoir les moyens d'incarcérer les criminels et les délinquants condamnés ce qui constitue une menace grave à la sécurité des personnes et des biens. Dans le même temps, le gouvernement nous annonce un plan pour la justice qui semble vide de contenu. On verra ce qu'il contient le moment venu. Mais, je crains que cette loi annoncée ne soit qu'un effet d'annonce au titre ronflant mais au contenu flou et sans grand impact à l'instar de la loi Asile et Immigration. Cette loi au titre rassurant contient des articles qui, au contraire, va accentuer l'immigration grâce à l'élargissement du regroupement familial, la lenteur des décisions d'expulsion et face au manque de moyens de la Police de l'Air et des Frontières (PAF) et à l'attribution d'office de titres de séjour pour de nombreux demandeurs d'asile.

En vérité, il ne faut pas confondre autorité et autoritarisme. L'autorité, surtout si elle est naturelle, demeure bienveillante et axée vers l'intérêt général. L'autoritarisme est une déviance basée sur la certitude de soi et se traduisant par le mépris des autres. C'est le terme d'autoritarisme que j'emploierais pour qualifier la gouvernance de M. Macron. ●

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR